

Licence professionnelle Gestion et maintenance des installations énergétiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion et maintenance des installations énergétiques. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02038016

HAL Id: hceres-02038016

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038016>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

Demande n° S3LP120002531

Dénomination nationale : Energie et génie climatique

Spécialité : Gestion et maintenance des installations énergétiques

Présentation de la spécialité

Cette licence est ouverte depuis 2002. Elle apporte des compétences techniques et de gestion pour définir, organiser et effectuer la maintenance d'installations énergétiques, assurer la coordination et le contrôle des intervenants, réaliser le suivi de la performance énergétique des bâtiments. Elle apporte également des compétences juridiques et commerciales en matière de rédaction de contrats et de suivi de clientèle. Les métiers visés sont ceux de technicien ou de responsable de la gestion et de la maintenance de site, du contrôle de la maintenance. La formation est localisée à l'Institut universitaire de technologie de Marseille, et mise en œuvre en partenariat avec le lycée Diderot de la cité phocéenne. Elle accueille un public en formation initiale, en formation continue et depuis 2009 en contrat de professionnalisation.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	22
Taux de réussite	89 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	86 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	33 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales 3 enquêtes à 6 mois de l'établissement	de 81 % à 88 % de 70 % à 83 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence est une formation spécifique qui répond aux attentes du monde professionnel, et se situe dans un secteur d'activité porteur et d'avenir. L'insertion professionnelle est correcte : le taux d'emploi est assez élevé malgré des poursuites d'études ; les diplômés s'insèrent dans les métiers visés, en général à un niveau de technicien. La formation intègre un public de formation continue et a ouvert en contrat de professionnalisation. Les liens avec le milieu professionnel sont satisfaisants, tant par la présence quantitative et qualitative des intervenants d'entreprises dans la formation, leur implication dans le conseil de perfectionnement et le fonctionnement de la licence. Les enseignants-chercheurs sont par contre trop peu présents dans l'enseignement. L'attractivité globale de la formation bien que correcte eu égard au nombre de candidatures n'en reste pas moins à renforcer pour intégrer des étudiants de L2 (qui sont totalement absents du public), stabiliser les effectifs de la licence, lutter contre les poursuites d'études en disposant d'un vivier suffisant d'étudiants recherchant une insertion professionnelle immédiate.

- Points forts :
 - Le secteur professionnel porteur et d'avenir.
 - La qualité et la présence des professionnels.
 - L'ouverture en apprentissage.
- Points faibles :
 - L'absence totale d'étudiants issus de L2.
 - La très faible proportion des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs.
 - Des poursuites d'études non négligeables.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Il conviendrait de chercher à renforcer l'attractivité de la formation, en y intégrant un public beaucoup plus diversifié : de diplômés universitaires de technologie mais aussi et surtout, d'étudiants issus de licence générale. La mise en œuvre sous l'impulsion de l'établissement d'actions d'information, de modules de préparation à l'entrée en licence professionnelle, de projets professionnels et personnels dans les filières amont y contribuerait en permettant d'accroître la sélectivité à l'entrée. Le développement de l'alternance pourrait par ailleurs y contribuer. Il conviendra cependant de veiller à ce que le public ne vise pas, en entrant dans la licence professionnelle, une poursuite d'études.

La présence des enseignants-chercheurs dans les enseignements devrait être fortement renforcée tant en termes de nombre d'intervenants que de volumes horaires. Il pourrait également être pertinent de mutualiser quelques enseignements avec la licence professionnelle « Energie et génie climatique » située sur le même site, pour bénéficier d'enrichissements mutuels. Enfin, les partenariats professionnels pourraient être consolidés par l'adoption de conventions avec les entreprises.